



Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 18 mai 2022, à 18h00, sis au 125, rue Bourget, à Thurso, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Marc Chevalier, maire de la Municipalité de Boileau, Gaston Donovan, maire de la Municipalité de Bowman, Maxime Proulx-Cadioux, maire de la Municipalité de Chénéville, David Pharand, maire de la Municipalité de Duhamel, François Clermont, maire de la Municipalité de Fassett, Richard Jean, maire de la Municipalité de Lac-des-Plages, Jean-Paul Descoeurs, maire de la Municipalité de Lac-Simon, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Canton de Lochaber, Pierre Renaud, maire de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, Robert Bertrand, maire de la Municipalité de Mayo, Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, Marcel Beaubien, maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Myriam Cabana, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville, Nil Béland, représentant de la Municipalité de Plaisance, Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon, Réal Ducharme, représentant de la Municipalité de Saint-André-Avellin, Marie-André Leduc, représentante de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, Matthew MacDonald Charbonneau, maire de la Municipalité de Saint-Sixte, Mélanie Boyer, représentante de la Ville de Thurso, et Roland Montpetit, maire de la Municipalité de Val-des-Bois.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'ENTENTE « FRR VOLET 3 – SIGNATURE INNOVATION » ET ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE DES RENCONTRES – RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022-05-105

ATTENDU la résolution numéro 2021-06-138, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 28 juin 2021, concernant l'adoption du devis du FRR Volet 3 – Projet Signature Innovation ;

ATTENDU qu'en conformité avec le protocole d'entente du FRR Volet 3 « Signature et innovation des MRC » signé avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC de Papineau doit former un comité directeur responsable du suivi de l'Entente;

ATTENDU l'existence d'un comité de partenaires déjà mandaté pour assurer le suivi du PDZA, lequel est actif et fonctionnel actuellement;

ATTENDU que le Service de développement du territoire, soumet une proposition sur la composition du Comité directeur de l'entente « Signature innovation », ses mandats et un calendrier de rencontres dudit Comité, laquelle est annexée à la présente résolution;

ATTENDU la recommandation de la Commission de développement économique formulée lors de la rencontre tenue le 13 avril 2022, laquelle recommande au Conseil des maires, notamment de créer le comité directeur de l'entente



Municipalité régionale de comté de Papineau
Extrait du livre des délibérations
Séance régulière du Conseil des maires
Tenue le 18 mai 2022

« Signature innovation » de la MRC de Papineau en se basant sur la composition du comité de suivi du PDZA;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Chevalier
appuyé par M. le conseiller Matthew MacDonald-Charbonneau
et résolu unanimement

QUE :

Le Conseil des maires entérine la recommandation de la Commission de développement économique et autorise la création du comité de directeur de l'entente « Signature Innovation » de la MRC de Papineau selon la composition proposée à l'annexe 1 de la présente résolution, laquelle est déposée dans le cadre de la présente séance;

ET QUE :

Les représentants de la MRC au sein de ce comité soient admissibles au remboursement des frais de déplacement, de représentation ainsi qu'à une rémunération (jetons de présence) sur présentation des pièces justificatives, le tout en conformité à la réglementation et à la Loi applicables.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 24 mai 2022

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique